

# Mettre en place des outils de financement plus adaptés par la création de prêts long terme de type capital patient pour la relève

Demande

9

## DEMANDE

Afin de faciliter l'achat de terres agricoles ou le rachat d'entreprises agricoles déjà existantes, la relève demande au gouvernement provincial de développer de nouveaux prêts long terme qui s'inscriraient dans une logique de capital patient. Ces prêts auraient comme modalités des taux d'intérêt bas et fixes, une période de remboursement pouvant aller jusqu'à 40 ans et une mise de fonds garantie par le gouvernement.

### COÛT ESTIMÉ

100 M\$ pour une enveloppe globale sur 10 ans de projet pilote

### PALIER RESPONSABLE

Provincial

## ENJEUX

Entre 2001 et 2021, il s'est perdu environ sept (7) fermes par semaine au Québec. Pourtant, il ne manque pas de relève! Des diplômés sortent des écoles d'agriculture, tous niveaux confondus, chaque année, avec de la volonté et des projets agricoles innovants. Nous avons donc une relève formée d'un côté et beaucoup de cédants qui ont la volonté de transférer leur entreprise. Cependant, des freins importants empêchent ces transferts de se concrétiser.

L'accès aux actifs, surtout aux terres agricoles, constitue une barrière importante pour le démarrage de nouvelles entreprises et au rachat d'entreprises existantes. En effet, la valeur marchande et le potentiel économique des fermes ne cessent de se distancer. Le coût d'acquisition des actifs agricoles a sextuplé en 30 ans. C'est particulièrement la valeur des terres qui a augmenté de 700 % durant les 20 dernières années. Si le recours à la location est de plus en plus courant, elle reste néanmoins une solution très fragile pour les producteurs dans les conditions actuelles et pour un bon nombre de relèves que vise encore la propriété comme mode d'acquisition.

Dans ce contexte, il est essentiel qu'une réflexion sur les offres de financement disponibles pour l'achat de terres agricole pour la relève doive être faite afin de soutenir leur établissement avec une intention qui dépasse l'investissement financier dans leur projet. Les entreprises de la relève apportent un impact positif sur la vitalité des régions, la diversification des modèles, le maintien de l'agriculture au Québec ainsi qu'un apport économique notable à tous les niveaux.



### ENJEUX [SUITE]

Pour pouvoir acheter une terre agricole et faire d'autres investissements lors du transfert ou du démarrage d'une entreprise agricole, la relève doit contracter de nombreux prêts à taux d'intérêt variés et souvent élevés. Ces prêts demandent des garanties souvent difficiles à fournir pour une clientèle plus jeune, possédant parfois déjà des dettes personnelles pour leurs études ou étant en début de démarches de crédit. De plus, le taux d'endettement des fermes au Québec qui était de 31% en 2024 ajoute un poids financier et psychologique important sur les épaules de la relève.

La logique du capital patient est donc de renoncer au rendement financier en acceptant une plus grande part de risque et en mettant de l'avant les impacts sociaux et environnementaux des projets soutenus. On parle ici d'un prêt qui serait étalé sur une longue période, avec des taux d'intérêt avantageux pour les bénéficiaires, ainsi qu'une mise de fonds garantie pour assurer un meilleur démarrage des entreprises admissibles.

Rappelons qu'une entreprise endettée sera plus craintive à réaliser des investissements importants pour assurer une meilleure rentabilité et un développement, mais également pour atteindre une meilleure performance environnementale, respecter les normes en matière de bien-être animal ou encore inclure une nouvelle culture pour diversifier l'offre alimentaire québécoise.

Les produits en prêts disponibles actuellement ne correspondent pas au besoin de la relève qui démarre avec peu de garanties. Bien que nous soyons privilégiés au Québec de pouvoir bénéficier des services de la FADQ, celle-ci doit prendre les risques nécessaires pour soutenir le développement de nouvelles entreprises agricoles en se détachant d'une logique strictement bancaire et en soutenant les projets diversifiés de la relève agricole.

## RÉSUMÉ DE LA DEMANDE

### Capital Patient

La relève demande la mise en place de prêts à long terme avec comme définition le capital patient aux agriculteurs se qualifiant relève et répondant à certains critères. Elle demande que la durée de ces types de prêts soit augmenté à 40 ans, que le taux d'intérêt soit fixé pour la durée totale du prêt et qu'il soit en dessous de la norme, et que la garantie initiale soit offerte par le gouvernement.



GAIN  
PARTIEL

En décembre 2024, suite aux annonces d'investissement du gouvernement faites le 13 juin de la même année, une nouvelle mouture du Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) a été dévoilée pour inclure plusieurs recommandations de la relève. Le FIRA 2.0 inclut une augmentation maximale de l'aide octroyée passant de 250 000\$ à 500 000\$, un amortissement allongé sur une période de 20 ans plutôt que 15, un étalement de la période de démarrage/transfert à 10 ans plutôt que 5, un abaissement du taux d'intérêt de départ ainsi qu'une révision de l'accessibilité aux fermes de groupes (coopératives).

